

L'Officiel du Badminton

journal officiel de la Fédération Française de Badminton

SECTEUR VIE SPORTIVE

Attribution d'une compétition

BF 8 novembre 2014

Le Bureau Fédéral valide la candidature du Volant Airois à l'organisation du Championnat de France 2015, à Aire-sur-la-Lys.

Attribution d'une compétition

BF 8 novembre 2014

Le Bureau Fédéral valide la candidature de la ligue Midi-Pyrénées à l'organisation du championnat de France Parabadminton 2014 à Colomiers.

Attribution d'une compétition

BF 8 novembre 2014

Le Bureau Fédéral valide la candidature du club de Maromme à l'organisation de la phase finale du Top12 2015, à Rouen.

Attribution d'une compétition

BF 8 novembre 2014

Le Bureau Fédéral acte l'organisation des championnats d'Europe des clubs 2015 et 2016 par le club de Tours.

Parabadminton

BF 8 novembre 2014

Le Bureau Fédéral valide le principe de mise en place de stages et de compétitions Parabadminton.

Interclubs

BF 8 novembre 2014

Le Bureau Fédéral valide la suggestion de la Vie Sportive de systématiser la présence de juges de ligne sur les rencontres de Top12 en 2015-2016.

Féminisation

BF 8 novembre 2014

Le Bureau Fédéral valide la stratégie globale sur le plan de féminisation.

Joueurs étrangers

BF 8 novembre 2014

Le Bureau Fédéral acte la constitution d'un groupe de travail sur la participation des étrangers aux compétitions nationales françaises.

Aide financière à la reconnaissance des performances sportives

BF 8 novembre 2014

Le Bureau Fédéral valide la proposition d'aide financière à la reconnaissance des performances obtenues par Arnaud Merklé.

Aide aux frais de scolarité des athlètes

BF 13 décembre 2014

Le Bureau Fédéral valide la proposition d'aide aux frais de scolarité pour les athlètes de l'INSEP.

Création d'un livret sportif du licencié

Il est proposé de créer un livret sportif numérique du licencié afin de regrouper toutes les informations le concernant et d'en faire un outil développant le sentiment d'appartenance à la Fédération. Le licencié deviendrait acteur de son parcours sportif, ceci permettant une fidélisation.

BF 13 décembre 2014

Le Bureau Fédéral valide la mise en place d'un groupe de travail pour la création d'un livret sportif du licencié.

SECTEUR COMMUNICATION, MARKETING, ÉVÉNEMENTIEL

Championnats d'Europe 2016

Le Conseil d'Administration a validé en septembre 2013 la candidature de la France à l'accueil des championnats d'Europe 2016. Ceux-ci ont été attribués fin 2013 à la FFBaD.

Le 5 juillet 2014, le Conseil d'Administration a validé l'organisation par la FFBaD de cette manifestation sur le site du Vendéspace à Mouilleron-le-Captif.

Afin de donner l'impulsion propre à faire de cet événement un outil de développement, il est proposé au Conseil d'Administration la création d'un comité de pilotage spécifique.

CA 28 novembre 2014

Le Conseil d'Administration valide la création du comité de pilotage des championnats d'Europe 2016.

Guides de l'organisation des compétitions fédérales

BF 13 décembre 2014

Le Bureau Fédéral valide les guides de l'organisation des compétitions fédérales suivantes:

- Championnat de France ;
- Championnat de France Jeunes ;
- phase finale du Top12.

Lien vers la page du site fédéral : <http://www.ffbad.org/competitions/organiser-une-competition/un-championnat-de-france/>

Nouveau rôle du délégué fédéral

Lors de la réunion du groupe de travail événements nationaux de septembre 2014 une proposition a émergé concernant le rôle du délégué fédéral dans le cadre de nos championnats de France.

BF 13 décembre 2014

Le Bureau Fédéral adopte le nouveau rôle du délégué fédéral à compter de la saison 2015-2016.

SECTEUR PROJET 2020

Formabad

BF 8 novembre 2014

Le Bureau Fédéral valide la proposition de rémunération des formateurs extérieurs intervenant lors d'une action Formabad.

SECTEUR DÉVELOPPEMENT DURABLE

Recrutement d'un stagiaire

BF 13 décembre 2014

Le Bureau Fédéral vote le recrutement d'un stagiaire dans le secteur Développement Durable, de février à juillet 2015,. Les missions suivantes lui seront confiées:

- Mise en œuvre de la stratégie de développement durable de la fédération ;
- Assistance sur le secteur Développement Durable ;
- Suivi et assistance pour la mise en place d'actions fédérales transversales ;
- Organisation/participation à des événements externes en lien avec le secteur ;
- Veille documentaire réglementaire.

Jury pour le prix des mémoires étudiants sur le badminton 2015

BF 13 décembre 2014

Le Bureau Fédéral valide la proposition de constitution d'un jury pour le prix des mémoires étudiants sur le badminton 2015.

SECTEUR ADMINISTRATIF

Stratégie d'influence institutionnelle

BF 8 novembre 2014

Le Bureau Fédéral valide l'accompagnement de la FFBaD dans sa stratégie d'influence institutionnelle par la société Olbia Conseil.

Élection au poste de Vice-Président de la Vie Sportive

CA 28 novembre 2014

François Machavoine est élu au poste de Vice-Président de la Vie Sportive suite à la démission de Jean-Marc Serfaty de ce poste.

Véhicule fédéral

BF 8 novembre 2014

Le Bureau Fédéral valide l'acquisition d'un véhicule fédéral.

Nouveau membre de commission

CA 28 novembre 2014

Le conseil d'administration valide l'intégration de Patrick Laplace en tant que membre de la commission nationale règlements.

Informatique fédérale

CA 28 novembre 2014

Le Conseil d'Administration valide la proposition du secrétaire général de dissoudre la CIEL et de confier à Renaud Platel une mission de coordination des activités du secteur informatique.

Fonctionnement avec l'agence de voyage SVIF

En qualité d'actionnaire de l'agence de voyage SVIF, la FFBaD s'est engagée à privilégier l'achat de billets de train et d'avion pour le compte de la Fédération via SVIF. Courant 2014, SVIF s'est doté d'un site Internet de réservation en ligne réservé aux agences de voyages. Il est proposé un mode de fonctionnement précisant l'identification des types de population, le processus de réservation, de validation et d'édition du titre de transport et la transmission des justificatifs au service comptable.

BF 13 décembre 2014

Le Bureau Fédéral valide les modalités de fonctionnement avec l'agence de voyage SVIF.

DÉCISIONS INDIVIDUELLES

Abréviations utilisées

AG	Assemblée générale
BF	Bureau fédéral
CA	Conseil d'administration
CFA	Commission fédérale d'appel
CFC	Commission fédérale des compétitions
CIEL	Commission informatique et logiciels
CNA	Commission nationale d'arbitrage
CNJ	Commission nationale jeunes
CPL	Conseil des présidents de ligue
DTN	Directeur (ou Direction) technique national(e)
EFB	École française de Badminton
ETR	Équipe technique régionale
GdB	Guide du Badminton
ICN	Interclubs nationaux
IFB	Internationaux de France de Badminton
PES	Parcours de l'excellence sportive
RDJ	Rencontres départementales jeunes
RGC	Règlement général des compétitions
TIJ	Trophées interrégionaux jeunes
TNJ	Trophées nationaux jeunes

Recours auprès de la commission chargée des réclamations et litiges du club Union Sportive Lillebonne suite à la décision de la Commission Fédérale des Compétitions sur la première journée d'interclubs national.

Exposé des faits

L'US Lillebonne fait appel auprès de la commission chargée des réclamations et litiges de la décision de la CFC concernant la sanction infligée au club pour arbitre insuffisamment gradé.

Décision

Commission chargée des réclamations et litiges du 29 octobre 2014

Considérant :

- Les éléments apportés par le courrier du club en date du 10 octobre 2014 ;
L'article 5.1.2 du Règlement du Championnat de France Interclubs qui précise que le club doit compter pour son équipe en division 2, à la date du 1er février de la saison en cours, un arbitre actif de grade départemental minimum licencié au club. ;
- L'article 5.2.1 du Règlement du Championnat de France Interclubs qui précise que l'équipe, promue dans une division supérieure, dispose d'un an pour se mettre en règle ;
- L'annexe 1, article 5, portant sur les dérogations concernant les obligations du club ;
- Le grade départemental de l'arbitre concerné, François LEBER, le jour de la rencontre ;
- L'article 13.1.2 du Règlement du Championnat de France Interclubs qui précise que l'arbitre fourni par l'équipe doit être au minimum de grade régional en division 2, pour chaque journée, à domicile et en déplacement.

La commission juge :

- que le club a confondu l'article 5 qui relève de la structuration du club et de ses équipes, avec l'article 13 qui lui relève de la compétition ;
- que le club a été sanctionné sur l'article 13.1.2 qui précise que l'équipe devait fournir un arbitre de grade régional minimum le jour de la rencontre ;
- que l'arbitre fourni lors de cette 1ère journée était effectivement insuffisamment gradé ;
- que le club est donc en infraction avec l'article 13.1.2 du Règlement du Championnat de France Interclubs et que la Commission Fédérale des Compétitions a appliqué les sanctions adéquates.

La commission chargée des réclamations et litiges confirme la décision de la commission fédérale des compétitions.

L'Officiel du Badminton

Journal officiel de la Fédération Française de Badminton



L'officiel du Badminton, journal officiel de la Fédération Française de Badminton, association déclarée, agréée par arrêté ministériel du 31 décembre 2012 (SPOV1243663A).
9/11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex.
Tél. : 01 49 45 07 07
Courriel : lob@ffbad.org

Dépôt légal : ISSN 1957-2417

Directeur de la publication : Richard REMAUD
Comité de rédaction : Jean-François ANINAT, Bruno BERT
Collaboration : Céline BERTON, Pascal CANDEILLE

Disponible gratuitement sur le site de la Fédération Française de Badminton :
<http://www.ffbad.org/mediatheque/publications/l-officiel-du-badminton/>

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres sociétés ; si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous contacter en indiquant vos noms et adresse.

Nos partenaires



Partenaire titre des Internationaux de France

